

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME
DE SUBVENTION 2016 POUR L'ACHAT ET
L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES**

À présenter à votre municipalité

Nom du (des) parent(s) demandeur (s) :

Adresse complète :

Téléphone :

Date de naissance de l'enfant (date prévue ou réelle) :

Signature du (des) parent(s) demandeur(s) :

**CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR L'ACHAT ET
L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES**

Nous (nom du ou des parents en caractères d'imprimerie),

nous engageons à utiliser, pour la période complète durant laquelle
notre enfant portera des couches, les couches lavables acquises en
collaboration avec ma municipalité et la MRC de Rouville dans le cadre
de son programme de subvention 2016.

Ce (jour et mois) de l'année

À (lieu de la signature du contrat)

Signature du (des)parent (s) demandeur (s)



www.mrcrouville.qc.ca



- * Ange-Gardien
- * Marieville
- * Richelieu
- * Rougemont

SUBVENTION DE 200\$

500, rue Desjardins, bureau 100
Marieville (Québec) J3M 1E1

Téléphone : 450 460-2127
Télécopieur : 450 460-7169
Courriel : mrcrouville@on.aira.com

- * Saint-Césaire
- * Sainte-Angèle-de-Monnoir
- * Saint-Mathias-sur-Richelieu
- * Saint-Paul-d'Abbotsford

UN PETIT GESTE POUR
LE BIEN DE VOS ENFANTS,
**VOS FINANCES,
ET L'ENVIRONNEMENT**



**PROGRAMME DE SUBVENTION
POUR L'ACHAT ET L'UTILISATION
DE COUCHES LAVABLES**





**SAVIEZ-VOUS QUE
LES COUCHES JETABLES
SONT FABRIQUÉES
AVEC DIFFÉRENTS
PRODUITS CHIMIQUES ?**

**AIMERIEZ-VOUS UTILISER
UNE ALTERNATIVE
ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE
ET SANS DANGER
POUR VOS ENFANTS ?**

Alors, profitez du programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de couches lavables de la MRC de Rouville !

LE PROGRAMME DE SUBVENTION

Pour vous encourager à adopter des habitudes écologiques, la MRC de Rouville, en collaboration avec les huit municipalités de son territoire, vous offre une aide financière qui vous permettra d'obtenir un coup de pouce de 200\$ par enfant pour l'achat d'un ensemble de couches lavables. Faites vite, car les inscriptions au programme sont limitées !

Les couches de coton sont reconnues comme un choix écologique par le Programme Choix Environnemental d'Environnement Canada.



DES COMPARAISONS POUR MIEUX COMPRENDRE LES BÉNÉFICES DES COUCHES LAVABLES

COUCHES JETABLES

Pour vos enfants...

Dans la fabrication des couches jetables, on retrouve de la pâte de bois blanchie, du plastique et des produits chimiques. Malgré tout, elles sont souvent utilisées puisqu'elles sont très absorbantes. On utilise des cristaux de polycylate de sodium pour augmenter le taux d'absorption et ceux-ci sont souvent responsables de l'érythème fessier et autres réactions cutanées.

Pour vos finances...

7 000 couches jetables pour rendre un enfant propre, ce qui équivaut à une dépense approximative de 2 000 \$ à 2 500 \$.

Pour l'environnement...

La couche jetable est utilisée pendant environ 5 heures et prendra de 200 à 500 ans pour se décomposer partiellement dans un site d'enfouissement. De plus, peu de gens savent qu'il est interdit de jeter les selles dans la poubelle. On devrait disposer les excréments dans la toilette afin d'éviter la prolifération de bactéries et de virus qui présentent un réel danger environnemental.

COUCHES LAVABLES

Pour vos enfants...

Les couches sont conçues de fibres naturelles qui respirent davantage que les produits employés dans les couches jetables. Aussi, les couches en tissu permettent de savoir rapidement lorsqu'elles sont souillées. Donc, le bébé ne reste pas longtemps dans un environnement humide propice à l'érythème fessier et le fait que le bambin lui-même sent qu'il est mouillé l'encourage à devenir propre plus tôt.

Pour vos finances...

Seulement 30 couches de coton sont nécessaires pour rendre un enfant propre (une couche lavable remplace 230 couches jetables). Un ensemble de couches de coton représente un investissement de 700 \$ à 1 000 \$ incluant les coûts de lavage (250 \$ pour 2 ½ ans).

Pour l'environnement...

Les couches lavables peuvent être utilisées pour un ou plusieurs enfants. En outre, une seule couche lavable s'utilise environ 200 fois. À la fin de leur vie utile, celles-ci peuvent être recyclées comme textile.

CONVAINCU ? VOICI COMMENT PROCÉDER !

Inscrivez-vous, en remplissant le formulaire ci-joint avant le 31 décembre 2016 ;

Rassemblez les pièces justificatives suivantes au plus tard dans les six premiers mois de vie de votre enfant :

- Preuve de résidence du parent ;
- Certificat de naissance de l'enfant ;
- Facture originale de l'achat d'un ensemble de 20 couches lavables neuves (période admissible au programme seulement).

Présentez-vous à l'Hôtel de Ville de votre municipalité avec vos pièces justificatives. La subvention qui vous sera versée sera d'une valeur égale au montant de l'achat, jusqu'à concurrence de 200\$.

Notez que pour bénéficier du programme de subvention, les parents doivent attendre un enfant ou avoir un bébé âgé de moins de six mois au 1^{er} janvier 2016.

